



# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE  
HOUILLES

SÉANCE DU 25 JUN 2024

DCM 24/077

ÉDUCATION - Actualisation du Règlement Intérieur des accueils périscolaires  
et extrascolaires

Le 25 juin 2024 à 19h04 le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles (*Convocation et affichage effectués le 19 juin 2024*).

République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

## PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M<sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> DUFOUR Florence, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle M. BORDES Joël, M<sup>me</sup> GOUAR Saara, M<sup>me</sup> RIBAUTE-PICARD Delphine, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M<sup>me</sup> BELALA Monika.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine par M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte
- M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle par M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine
- M. ROUSSET Serge par M. HAUDRECHY Christophe
- M. CADIOU Laurent par M. DE CAMARET Gilles
- M. GOUT Christophe par M. LECLERC Grégory
- M<sup>me</sup> PRIVAT Christine par M. BERTRAND Romain
- M<sup>me</sup> MICHEL Fleur par M. CADIOU Patrick
- M. BOIVIN Claude par M<sup>me</sup> BELALA Monika
- M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal par M. HÉRAUD Christophe

## ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. MAGA Sylvère à 19h24 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/067)
- M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle à 19h49 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/072)
- M<sup>me</sup> COLLET Jennifer à 20h21 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/073)

## DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

## ABSENCES :

- M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle
- M. SIMONIN Sébastien

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20240701-DCM24-077-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2024  
Date de réception préfecture : 01/07/2024



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 25 JUIN 2024

VILLE DE  
HOUILLES

—  
DCM 24/077

DIRECTION DE LA RESTAURATION ET DE L'ÉDUCATION

—  
Objet : Actualisation du Règlement Intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29,

**Vu** la délibération DCM 23/044 du Conseil Municipal en date du 31 mai 2023 actualisant le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires,

**Vu** la délibération DCM 24/044 du Conseil Municipal en date du 02 avril 2024 modifiant le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires,

**Vu** le projet de règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires en annexe,

**Considérant** la nécessité de poursuivre la simplification de la lecture du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires,

**Considérant** la volonté de la municipalité d'ouvrir les inscriptions aux activités extrascolaires à la demi-journée,

**Considérant** qu'il convient pour ce faire d'actualiser le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (33 voix pour dont 26 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 du groupe ID COMMUNE et 4 abstentions dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD),**

**Article 1<sup>er</sup> :** **ADOpte** le règlement des activités périscolaires et extrascolaires tel qu'annexé à la présente délibération à compter du lundi 02 septembre 2024.

**Article 2 :** **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20240701-DCM24-077-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2024  
Date de réception préfecture : 01/07/2024

**Article 3 :** **PRÉCISE** que les présentes modifications seront adressées pour information à la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines et au Service Départemental de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 01 juillet 2024

Publication effectuée le : 02 juillet 2024

Exécutoire ce jour :  
02 juillet 2024

Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20240701-DCM24-077-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2024  
Date de réception préfecture : 01/07/2024